

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SANTE

DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

DU 21 AVRIL 2009 A SAINT GERVAIS D'AUVERGNE

Présents : M. CAVAGNA (Directeur du SMAD des Combrailles), Mme GENEVE (Membre du Conseil de Développement), Mme MIGNOT (CHU Clermont-Ferrand), M. MAZEROLLE (Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Menat), M. CHALAFRE (CLIC de Riom), Docteur RAYNAL (Ordre Départemental des Médecins), M. TALAMY (ARDTA), M. COTE (Région Auvergne), Mme. SCHINDLER (ARDTA), Melle TAILLARDAT (SSIAD des Combrailles), Mme DUMAS (SSIAD des Combrailles), Mme CONAN (Stagiaire du CLIC Mont-Dore), Mme TENET (IDE CLIC Mont-Dore), Mme DIET (IDE CLIC Riom-Combrailles), M. SAUTAREL (Vice-président de la Communauté de communes de Haute Combraille), Mme BERGER-HECQUET (Agent de Développement de la Communauté de communes de Pionsat), M. BRUNET (Président de la Communauté de communes de Pionsat), Mme TOTON (Agent de développement de la Communauté de communes Sioulet-Chavanon).

Excusés : Mme PIEUCHOT-MONNET (Médecin à St Pardoux), Docteur LEROUX (Clinidôme), M. ESTIER (Maire des Ancizes), Mme GHYS (Conseil Régional).

Mme GENEVE remercie les participants et rappelle l'origine de la réunion qui découle de plusieurs réunions précédentes de la commission santé du Conseil de Développement du Pays des Combraille.

Un tour de table est effectué.

M. CAVAGNA propose de faire le point sur les données dont on dispose sur les projets.

M. CHALAFRE : une autosaisine du CESR a eu lieu (projet A VIE) pour essayer d'assurer la permanence des soins en Auvergne. Le Préfet a annoncé un appel à projet pour les maisons de santé. Une réponse est demandée pour le 15 mai 2009, date à laquelle il faut envoyer un courrier d'intention (par des médecins).

Dr RAYNAL : la féminisation du métier est forte.

Mme MIGNOT : une réunion début mai entre le Conseil Régional d'Auvergne et le CHU doit avoir lieu afin de partager au mieux les moyens.

M. SAUTAREL : la Communauté de communes de Haute Combraille avait réfléchi sur ce sujet.

Mme BERGER-HECQUET : le projet de Pionsat déborde sur les communes de Gouttières et Marcillat-en-Combraille (donc peu au-delà de Pionsat). Il faut commencer par ce périmètre avant de voir plus grand car la mobilisation et la motivation sont indispensables.

M. COTE : le Conseil Régional a suspendu son dispositif de maison de santé à l'adoption de la loi Bachelot. Mais on peut travailler ensemble sur la question de l'accès aux soins comme l'identification des besoins, l'expérimentation et le suivi d'expérience. Il faut identifier quels sont les facteurs d'attractivité des nouveaux médecins.

Dr RAYNAL : il existe une problématique car 9% des installations sont en libéral, 56% en salarial et 35% en remplacement. Les gens ne sont plus à la chasse au plus gros chiffres d'affaires !

M. TALAMY : le dispositif « wanted » du Conseil Général de l'Allier porte peu de fruits (3 médecins sont intéressés !). L'idée est de lancer une opération test visant des médecins non auvergnats, pour qu'ils s'immergent pendant 6 mois à 1 an dans un hôpital, en libéral (chez un médecin installé envisageant sa retraite ou dans un cabinet pour quelques permanences) et pouvant bénéficier de cours de langue si besoin. Ce serait une déclinaison de la résidence d'entrepreneur permettant aux gens de voir qu'ils peuvent avoir un mode de vie compatible avec leurs aspirations.

M. MIGNOT : il faut bien penser à la complémentarité et aux partenariats.

M. TALAMY relate le témoignage d'un médecin, ne considérant pas la maison de santé comme la seule solution valable.

M. CAVAGNA : quelles sont les suites à donner ? On fait ou pas les 2 réunions pour les professionnels ? Il serait opportun que les professionnels de santé sur Haute Combraille et Sioulet-Chavanon fassent acte de candidature à l'appel à projet du Préfet.

Mme THENET veut une précision sur l'appel à projet.

Mme BERGER-HECQUET : il faut bien (dixit Cabinet du Préfet) un groupe de professionnels de santé.

Dr RAYNAL : tout découle de la lettre sur la permanence des soins qui voit diminuer leur nombre de 43 à 25 dans le Puy-de-Dôme.

Mme SCHINDLER est chargée à l'échelle du Massif Central de regarder ce qui émerge et se fait pour identifier les facteurs de réussite. Mise en réseau à envisager.

Mme. MIGNOT : il existe déjà une synthèse nationale des expériences en la matière. Elle ajoute que les réseaux de santé peuvent être un bon outil.

M. SAUTAREL : M. SENEGAS et Mme. LECOSSEC ont été contactés par Mme Florence MARECHAT prête à venir à des réunions (à faire après 20h !).

Dr RAYNAL : une mission sénatoriale a été confiée à M. JULLIARD. Il va voir si d'ici 3 mois ce qui existe et spécifie chaque outil.

Mme TOTON : la réunion de la semaine prochaine est pour enclencher une dynamique intercommunale éventuellement élargie à Haute Combraille.

M. BRUNET : ils vont enclencher la semaine prochaine une dynamique globale sur la santé avec comme 1^{ère} étape une réponse à l'appel à projet.

M. COTE : les Combrailles pourraient être un territoire pilote sur la santé car elles cumulent des expériences de terrain mais pas d'étude indispensable. Mais besoin de retour sur les expériences de terrain.

M. SAUTAREL : il faut penser aussi aux secours.

Mme SCHINDLER : il vaut mieux utiliser la base de données URCAM (plutôt qu'ADELI).

M. CAVAGNA évoque la sélection du dossier des Combrailles par le Conseil Général du Puy de Dôme, avec financement de la CNSA.

DECISIONS :

- on suspend les 2 réunions pour les professionnels
- on réunira la commission santé pour suivre les avancées des projets qui émergent sur Pionsat et Bourg-Lastic, Messeix, Herment, Giat. Si besoin, réunion pour les professionnels de santé.
- Penser à Auvergne + 2^{ème} génération
- Mme MIGNOT pourra aider (va voir avec le Directeur du CHU M. MEUNIER) et nous recontactera.

POINT SUR LES DEMARCHES IDENTIFIEES

Communauté de communes de Pionsat : projet de maison pluridisciplinaire de santé. Un comité de pilotage est mis en place, réunion la semaine prochaine en lien avec le centre de rééducation.

Les Ancizes : projet immobilier qui devrait être fait pour fin juin 2009 mais sans identification des professionnels. Concernant le médecin roumain, la commune avait fait appel à une association pour le trouver. Mais face à la faible activité au bout de 6 mois, le médecin est parti dans le Loiret.

Combronde : projet immobilier aussi abandonné.

Communauté de Communes de Haute Combraille : pas de projet en préparation mais un problème réel de pénurie de médecin.

Communauté de Communes de Sioulet-Chavanon : un médecin sur la Communauté de communes à Bourg-Lastic, bientôt seul ! Une réunion cette semaine doit avoir lieu sur ce sujet. Un jeune vient à Messeix 2 jours par semaine sur un ancien cabinet. A Herment, il existe un cabinet disponible. Un autre médecin de 70 ans attend un repreneur afin de pouvoir prendre sa retraite.

Menat : un local aménagé avec un hébergement et un médecin belge décédé puis repris par un médecin de la Mine.